

**TROISIEME SUPPLEMENT EN DATE DU 26 SEPTEMBRE 2013 AU PROSPECTUS DE
BASE
EN DATE DU 31 JANVIER 2013**

Morgan Stanley

en qualité de garant des Titres émis par Morgan Stanley B.V.
(Société de droit de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique)

MORGAN STANLEY & CO. INTERNATIONAL plc

en qualité d'émetteur
(Société anonyme de droit anglais)

MORGAN STANLEY B.V.

en qualité d'émetteur
(Société à responsabilité limitée de droit néerlandais)

PROGRAMME D'EMISSION DE TITRES DE CREANCE

(Euro Medium Term Note Programme)

de 2.000.000.000 €

Le présent supplément (le "**Troisième Supplément**") constitue un troisième supplément et doit être lu conjointement avec, le prospectus de base en date du 31 janvier 2013 (le "**Prospectus de Base**"), visé le 31 janvier 2013 par l'Autorité des Marchés Financiers ("**AMF**") sous le numéro 13-021, relatif au programme d'émission de titres de créance d'un montant de 2.000.000.000 d'euros (*Euro Medium Term Note Programme*) (le "**Programme**") de Morgan Stanley & Co. International plc ("**MSIP**" ou "**MSI plc**") et Morgan Stanley B.V. ("**MSBV**") (chacun, un "**Emetteur**" et ensemble, les "**Emetteurs**") avec Morgan Stanley agissant en qualité de garant des Titres émis par MSBV (le "**Garant**"), ainsi qu'avec le premier supplément au Prospectus de Base en date du 28 mars 2013 visé par l'AMF sous le numéro 13-117 (le "**Premier Supplément**") et le deuxième supplément au Prospectus de Base en date du 3 mai 2013 visé par l'AMF sous le numéro 13-200 (le "**Deuxième Supplément**") et avec le Premier Supplément et ce Troisième Supplément les "**Suppléments**").

Le Prospectus de Base tel que modifié par les Suppléments constitue un prospectus de base au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003 concernant le prospectus à publier en cas d'offre au public de valeurs mobilières ou en vue de l'admission de valeurs mobilières à la négociation (telle que modifiée par la Directive 2010/73/UE du Parlement européen et du Conseil du 24 novembre 2010) (la "**Directive Prospectus**").

Les termes définis dans le Prospectus de Base ont la même signification dans ce Troisième Supplément.

Ce Troisième Supplément a été déposé auprès de l'AMF, en sa capacité d'autorité compétente conformément à l'article 212-2 de son Règlement Général.

Ce Troisième Supplément a été préparé conformément à l'article 16.1 de la Directive Prospectus et à l'article 212-25 du Règlement Général de l'AMF afin d'incorporer par référence les informations contenues dans :

(i) le rapport trimestriel de Morgan Stanley dans le *Form 10-Q* pour la période trimestrielle close le 31 mars 2013 (le "**Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013**"),

(ii) le rapport semestriel de Morgan Stanley dans le *Form 10-Q* pour la période close le 30 juin 2013 (le "**Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013**"),

(iii) le rapport annuel et les états financiers de MSIP pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (le "**Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP**"),

(iv) le rapport financier semestriel de MSIP pour la période close le 30 juin 2013 (le "**Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013**") et dans

(v) le rapport annuel et les états financiers de MSBV pour l'exercice clos le 31 décembre 2012 (le "**Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV**") et

(vi) le rapport financier semestriel de MSBV pour la période close le 30 juin 2013 (le "**Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013**"),

et afin de fournir toute information concernant l'Emetteur et les Titres à émettre dans le cadre du Programme, en complément des informations déjà contenues ou incorporées par référence dans le Prospectus de Base tel que complété par les Suppléments. Ce Troisième Supplément modifie également l'Elément B.12 (*Informations financières historiques clés sélectionnées*) du Résumé en page 4 et du Résumé de l'Emission en page 322 du Prospectus de Base.

Ce Troisième Supplément devra être lu et interprété conjointement avec le Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013 (en langue anglaise), le Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013 (en langue anglaise), le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP (en langue anglaise), le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013 (en langue anglaise), le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV (en langue anglaise) et le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013 (en langue anglaise) qui ont été préalablement déposés auprès de l'AMF. Le Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013, le Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013, le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013, le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV et le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013 sont incorporés par référence dans ce Troisième Supplément et sont réputés en faire partie intégrante.

Une copie de ce Supplément sera publiée sur les sites internet (i) de l'AMF (www.amf-france.org) et (ii) des Emetteurs (www.morganstanleyiq.eu) et des exemplaires seront disponibles sous forme physique ou électronique, pendant les heures ouvrables normales de tout jour ouvré, pour examen au siège administratif de Morgan Stanley, au siège social respectif de MSIP et MSBV et aux bureaux désignés des Agents Payeurs.

Le Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013, le Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013, le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013, le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV et le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013 incorporés par référence dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base (i) sont disponibles sur le site internet du Garant (www.morganstanley.com) et (ii) pourront être obtenus, sur demande et sans frais, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, au siège administratif de Morgan Stanley, au siège social respectif de MSIP et MSBV et aux bureaux désignés des Agents Payeurs.

Conformément à l'article 16.2 de la Directive Prospectus et à l'article 212-25 II du Règlement Général de l'AMF, les investisseurs qui ont déjà accepté d'acheter ou de souscrire ces Titres

avant que ce Troisième Supplément ne soit publié, ont le droit de retirer leur acceptation pendant deux jours ouvrés jusqu'au 30 septembre 2013.

A l'exception de ce qui figure dans ce Troisième Supplément, aucun fait nouveau, erreur ou inexactitude qui est susceptible d'avoir une influence significative sur l'évaluation des Titres n'est survenu ou n'a été constaté depuis la publication du Prospectus de Base.

Dans l'hypothèse d'une contradiction entre toute déclaration faite dans ce Troisième Supplément et toute déclaration contenue ou incorporée par référence dans le Prospectus de Base, les déclarations du Troisième Supplément prévaudront.

SOMMAIRE

1. Incorporation par référence	5
2. Modification du Résumé et du Résumé de l'Emission	8
3. Responsabilité du Supplément au Prospectus de Base.....	11

1. INCORPORATION PAR REFERENCE

Ce Troisième Supplément incorpore par référence le Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013, le Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013, le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP, le Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013, le Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV et le Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013 et complète ainsi la section intitulée "*Documents incorporés par référence*" figurant aux pages 55 à 61 du Prospectus de Base.

L'information incorporée par référence doit être lue conformément à la table de correspondance ci-après qui complète la table des documents incorporés par référence à la section intitulée "*Documents incorporés par référence*" du Prospectus de Base.

Table des documents incorporés par référence

Morgan Stanley	Document incorporé par référence	Page
Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013	Document intégral	-
Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013	Document intégral	
Morgan Stanley & Co. International plc	Document incorporé par référence	Page
Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP	(a) Rapport des auditeurs indépendants	14-15
	(b) Comptes de résultat consolidés	16
	(c) Etats du résultat global consolidés	17
	(d) Tableaux consolidés des variations des capitaux propres totaux	18
	(e) Etats consolidés de la situation financière	19
	(f) Tableaux consolidés des Flux de Trésorerie	20
	(g) Notes aux états financiers consolidés	21-105

	(h) Bilan de MSIP	106
	(g) Notes aux états financiers de MSIP	107-135
Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013	(a) Rapport des auditeurs indépendants	12
	(b) Comptes de résultat résumés	13
	(c) Etats du résultat global résumés	14
	(d) Tableaux résumés des variations des capitaux propres totaux	15
	(e) Etats résumés de la situation financière	16
	(f) Tableaux résumés des Flux de Trésorerie	17
	(g) Notes aux états financiers résumés	18-66

Morgan Stanley B.V.	Document incorporé par référence	Page
Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV	(a) Rapport des auditeurs indépendants	49-50
	(b) Etat du résultat global	8
	(c) Tableau des variations des capitaux propres	9
	(d) Etat de la situation financière	10
	(e) Tableau des flux de trésorerie	11
	(f) Notes aux états financiers	12-47
	(g) Informations complémentaires	48

Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013	(a) Etat du résultat global résumé	8
	(b) Tableau résumés des variations des capitaux propres	9
	(c) Etats résumés de la situation financière	10
	(d) Tableaux résumés des flux de trésorerie	11
	(e) Notes aux états financiers résumés	12-38
	(f) Rapport des auditeurs indépendants de Morgan Stanley B.V.	39

Toute information qui ne serait pas indiquée dans les tables de correspondance ci-dessus mais faisant partie du Premier Rapport Trimestriel de Morgan Stanley pour 2013, du Rapport Semestriel de Morgan Stanley pour 2013, du Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSIP, du Rapport Financier Semestriel de MSIP 2013, du Rapport Annuel et Etats Financiers 2012 de MSBV et du Rapport Financier Semestriel de MSBV 2013 est réputée être incorporée par référence dans ce Troisième Supplément.

2. MODIFICATION DU RESUME DE L'EMISSION

L'Elément B.12 (*Informations financières historiques clés sélectionnées*) du Résumé et du Résumé de l'Emission tel que modifié ci-dessous annule et remplace Elément B.12 (*Informations financières historiques clés sélectionnées*) figurant en pages 4 et 322 du Prospectus de Base.

B.12	Informations financières historiques clés sélectionnées :	Informations financières clés sélectionnées concernant MSIP :				
			31 Déc 2011	31 Déc 2012	30 Juin 2012	30 Juin 2013
		Bilan <i>(en \$ millions)</i>				
		<i>Total Actif</i>	575,585	564,411	598,193	613,232
		<i>Total Passif et capitaux propres</i>	575,585	564,411	598,193	613,232
		Compte de Résultat consolidé <i>(en \$ millions)</i>				
		<i>Produit Net Bancaire (Net Trading Revenues)</i>	3,814	3,717	2,136	1,974
		<i>Résultat avant impôts</i>	825	242	499	(136)
		<i>Résultat</i>	573	9	249	(192)
		Aucune détérioration significative n'a eu de répercussions sur les perspectives de MSIP depuis le 31 décembre 2012, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSIP, et il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale du Groupe MSIP depuis le 30 juin 2013.				

Informations financières clés sélectionnées concernant MSBV :				
	31 Déc 2011	31 Déc 2012	30 Juin 2012	30 Juin 2013
Bilan <i>(en EUR '000)</i>				
<i>Total Actif</i>	4,187,365	6,519,685	7,007,785	9,598,730
<i>Total Passif et capitaux propres</i>	4,187,365	6,519,685	7,007,785	9,598,730
Compte de Résultat consolidé <i>(en EUR '000)</i>				
<i>Gains nets / (pertes) sur actifs financiers classés comme étant détenus à des fins de transaction</i>	(538,848)	(81,202)	(325,085)	17,643
<i>Gain nets / (pertes) sur instruments financiers valorisés en juste valeur au compte de résultat</i>	538,848	81,202	325,085	(17,643)
<i>Résultats avant impôts</i>	4,020	4,875	2,257	3,005
<i>Résultat</i>	3,026	3,679	1,693	2,254
Aucune détérioration significative n'a eu de répercussions sur les perspectives de MSBV depuis le 31 décembre 2012, date de publication des derniers comptes annuels audités de MSBV, et il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de MSBV depuis le 30 juin 2013.				

Informations financières clés sélectionnées concernant Morgan Stanley :				
	31 Déc 2011	31 Déc 2012	30 Juin 2012	30 Juin 2013
Bilan <i>(en \$ millions)</i>				
<i>Total Actif</i>	749,898	780,960	748,517	802,691
<i>Total Passif et capitaux propres</i>	749,898	780,960	748,517	802,691
Compte de Résultat Consolidé <i>(en \$ millions)</i>				
<i>Produit Net Bancaire</i>	32,236	26,112	13,866	16,661
<i>Résultat (perte) sur les activités poursuivies avant impôt</i>	6,099	515	1,139	3,357
<i>Résultat Net</i>	4,645	716	884	2,422
Aucune détérioration significative n'a eu de répercussions sur les perspectives de Morgan Stanley depuis le 31 décembre 2012, date de publication des derniers comptes annuels audités de Morgan Stanley, et il n'y a eu aucun changement significatif concernant la situation financière ou commerciale de Morgan Stanley depuis le 30 juin 2013.				

3. RESPONSABILITE DU SUPPLEMENT AU PROSPECTUS DE BASE

Personnes qui assument la responsabilité du Troisième Supplément

Nous attestons, après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues ou incorporées par référence dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base (à l'exception des informations relatives à Morgan Stanley et MSIP) sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Morgan Stanley B.V.

Luna Arena
Herikerbergweg 238
1101 CM Amsterdam Zuidoost
Pays-Bas

Dûment représentée par :
TMF Management BV
en sa qualité de Directeur General

Dûment représentée par :
Jos van Uffelen et Sandra Lombert
en qualité de représentants de TMF Management BV

le 26 septembre 2013

Nous attestons, après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues ou incorporées par référence dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base (à l'exception des informations relatives à Morgan Stanley et MSBV) sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Morgan Stanley & Co. International plc

25 Cabot Square
Canary Wharf
Londres E14 4QA
Royaume-Uni

Dûment représentée par :
David Russell
en sa qualité de Directeur

le 26 septembre 2013

Nous attestons, après avoir pris toutes les mesures raisonnables à cet effet, que les informations contenues ou incorporées par référence dans ce Troisième Supplément au Prospectus de Base (à l'exception des informations relatives aux Obligations, à MSBV et MSIP) sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Morgan Stanley

1585 Broadway
New York, New York 10036
U.S.A.

Dûment représentée par :
Kevin Sheehan
en sa qualité de trésorier adjoint

le 26 septembre 2013



En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son règlement général, notamment des articles 212-31 à 212-33, l'Autorité des marchés financiers ("AMF") a visé ce Troisième Supplément au Prospectus de Base le 26 septembre 2013 sous le numéro n° 13-511. Le Prospectus de Base, tel que complété par ce Troisième Supplément, ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par des Conditions Définitives. Il a été établi par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié "si le document est complet et compréhensible, et si les informations qu'il contient sont cohérentes". Il n'implique pas l'authentification par l'AMF des éléments comptables et financiers présentés. Ce visa est attribué sous la condition suspensive de la publication de conditions définitives établies, conformément à l'article 212-32 du règlement général de l'AMF, précisant les caractéristiques des titres émis.